



Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2020

L'Assemblée générale ordinaire de l'AECIUT s'est tenue le vendredi 13 novembre 2020 de 13h35 à 16h55. Compte tenu de la situation sanitaire, elle s'est déroulée en visioconférence.

1. Rapport moral	2
2. Rapport financier	2
3. Campagne de demande de subventions	3
4. Renouvellement de l'équipe du Bureau et des Chargés de mission	4
5. Les 20 ^e Rencontres de l'AECIUT en juin 2020	11
6. Compte rendu des « Journées PPP » (12-13 novembre)	13
7. Revue de l'Association : <i>Pratiques de la communication</i>	15
8. BUT : point d'étape sur la réforme	19
9. Mission « Communication et ODD »	20
10. Collaboration avec la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication	22
11. Questions diverses – Annonces	23
Annexe 1. Décompte des personnes présentes et des pouvoirs	26
Annexe 2. Rapport moral du Président	27

Le Président, Pascal Plouchard, ouvre la séance de cette Assemblée générale ordinaire qui se tient exclusivement en visioconférence (*Zoom*). Sur les 130 adhérents à jour de leur cotisation, 35 personnes se sont annoncées. Mais à ce moment précis (13h35), on dénombre 21 personnes connectées. On trouvera en annexe 1 la liste de tous les membres présents, à un moment ou à un autre de cette Assemblée générale.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour qui a été finalisé le matin même par le Bureau. Aucune voix ne s'élevant contre ce programme, il propose de commencer sans plus tarder. À Christine-Bolou Chiaravalli qui demande s'il est prévu d'enregistrer cette Assemblée générale, le Président répond qu'il ne le souhaite pas, entre autres, pour des questions de droits à l'image.

1. RAPPORT MORAL

1.1. PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET DISCUSSION

Le Président donne lecture de son « rapport moral ». On trouvera en annexe 2 l'intégralité de son texte qui prend en compte la proposition d'ajout et les ultimes repentirs d'auteur.

Quelques commentaires, oraux ou écrits (sur la messagerie instantanée), louent la justesse du propos tout autant que la qualité du texte. Christine Bolou-Chiaravalli suggère toutefois d'ajouter à ce rapport moral l'engagement dans la réforme du BUT de la part de l'Association en général et de ses membres en particulier. Ce sera chose faite, répond le Président.

1.2. MISE AUX VOIX

Avant que ce rapport moral ne soit mis au vote (13h58), le Secrétaire, Jean-Louis Fort, contrôle le nombre des connectés et rappelle que Pascale Vergely, notre Trésorière, a donné pouvoir au Président. La liste des votants est ainsi réactualisée :

connectés : 23 pouvoirs : 1 votants : 24.

- Approbation du rapport moral

2 absentions

21 + 1 (procuration) = 22 POUR

2. RAPPORT FINANCIER

Deuxième point de l'ordre du jour, le rapport financier a longtemps été repoussé, du fait de l'absence de connexion de la Trésorière. Se rendant à l'évidence qu'il ne sert à rien d'attendre davantage, le Président finit par présenter lui-même le rapport financier, en fonction des éléments qui lui ont été communiqués au téléphone par la Trésorière.

2.1. PRESENTATION DES COMPTES

Les finances de l'Association se portent toujours bien, avec un solde, arrêté au 5 octobre dernier, très largement positif, du fait de l'absence de dépenses pour les Rencontres de Lyon.

Au titre des recettes, le Président note que les droits d'auteurs qui nous sont versés sont en hausse cette année (776,46 €). En revanche, nous accusons une très forte baisse du montant des subventions (200,00 €), par rapport à l'an passé (2880,00 €). Comme nous avons dû annuler les Rencontres de Lyon, la somme de 1000,00 €, engagée pour la réservation d'un restaurateur, nous a été intégralement remboursée.

On trouvera ci-après les chiffres produits par écrit par la Trésorière après la tenue de l'Assemblée générale.

Solde arrêté au	7.10 2019	5.10.2020
- Compte courant	4 119,92	4 310,96 €
- Livret bleu	2 689,38	6 209,55 €
- Total.....	6 809,30	10 520,51

2.2. MISE AUX VOIX

Vient le temps de la mise aux voix. L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur le bilan financier ; mais, compte tenu de l'absence de la Trésorière et des informations très générales dont on dispose, c'est plus précisément un « vote de confiance » qui est demandé, charge au Président de transmettre par écrit les chiffres du bilan financier aux membres pour que réserves ou remarques soient intégrées dans le compte rendu.

Avant que l'on ne procède au vote (15h00), le Secrétaire contrôle le nombre des connectés et rappelle que deux pouvoirs ont été donnés : Pascale Vergely a donné sa procuration au Président et Christine Barats, à ce moment-là déconnectée, avait pris le soin de donner au préalable sa procuration à Anne-Marie Hinault. La liste des votants est ainsi réactualisée :

connectés : 23 pouvoirs : 2 votants : 25.

- Vote de confiance sur les comptes

2 absentions

21 + 2 (procurations) = **23 POUR**

3. CAMPAGNE DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Président insiste sur l'importance stratégique des subventions. C'est cette ligne budgétaire, d'ordinaire assez conséquente, qui nous donne les moyens de nos ambitions. Nous devons donc, tous, nous faire les ambassadeurs de l'Association pour demander auprès des subventions de nos IUT respectifs.

Anita Messaoui souhaite alors savoir quelle est la procédure à suivre. C'est assez simple, lui répond le Président : le dossier de demande de subvention, constitué d'une lettre du Président et d'un fascicule de présentation de l'Association, est disponible sur le site. Une fois téléchargé, imprimé et rempli, ce dossier est à présenter au Directeur d'IUT, lequel devra soumettre la requête au vote du Conseil d'Institut. Laurence Nivet insiste sur la nécessité de suivre le processus de demande de subvention *jusqu'à son terme*, afin d'éviter des déconvenues liées à d'éventuelles promesses non tenues...

Laurence Nivet rappelle que la documentation se trouve sur le site, à l'adresse suivante : <https://www.aeciut.fr/aeciut/documents-telecharger/>. Mais, après vérification, il s'avère que le dossier n'a pas encore été réactualisé pour cette année 2020-2021. Le Président se chargera donc de faire les menues modifications de mise à jour qui s'imposent.

4. RENOUVELLEMENT DE L'EQUIPE DU BUREAU ET DES CHARGES DE MISSION

4.1. LE BUREAU A PROPREMENT PARLER : ELECTION AU POSTE DE VICE-PRESIDENTE

Cette année n'est pas une année électorale, explique le Président. Mais comme elle a récemment été appelée à prendre la présidence de l'ACD TC, notre Vice-Présidente, Anne-Marie Hinault, a jugé plus raisonnable de présenter sa démission, une démission qui a été acceptée. Anne-Marie Hinault s'empresse d'ajouter que si elle quitte sa fonction, elle ne compte absolument pas s'éloigner de l'Association pour autant... et encore moins l'abandonner.

Le Président propose alors pour ce poste Loyal Kanaan-Caillol, qu'il a sollicitée et qui a bien voulu accepter de relever ce défi. Placer une personne de statut MCF à ce poste, poursuit-il, constitue un signal fort adressé aux enseignants-chercheurs, une communauté qui a toute sa place dans notre Association.

Avant que l'on ne procède au vote (13h53), le Secrétaire contrôle le nombre des connectés et rappelle que Pascale Vergely, notre Trésorière, a donné pouvoir au Président. La liste des votants est ainsi réactualisée. Christine Barats étant connectée, on ne dénombre qu'un seul pouvoir.

connectés : 23 pouvoirs : 1 votants : 24

- Élection de Loyal Kanaan-Caillol au poste de vice-présidente 1 abstention 22 + 1 (procuration) = 23 POUR
--

Loyal Kanaan-Caillol remercie l'Assemblée générale pour la confiance qui vient de lui être accordée. Elle indique être très heureuse de pouvoir ainsi s'engager encore un peu plus pour cette association qui lui tient à cœur et souhaite inscrire son action dans la continuité du travail mené par Anne-Marie Hinault. La liste de discussion s'anime alors, avec des messages de félicitations et d'encouragements adressés à la nouvelle Vice-Présidente et une salve de remerciements destinés à Anne-Marie Hinault, pour son engagement au profit de l'Association et tout le travail réalisé à ce poste depuis 2016.

La composition du nouveau Bureau est ainsi arrêtée, charge au Secrétaire de procéder à la déclaration en Préfecture de ce changement au sein de l'instance dirigeante de l'Association.

Nouveau bureau élu (mandat 2019-2022)

- Président : Pascal PLOUCHARD
- Vice-Présidente : Loyal KANAAN-CAILLOL
- Secrétaire : Jean-Louis FORT
- Trésorière : Pascale VERGELY (hors adhésions)

4.2. LES POSTES DE CHARGES DE MISSION

Les chargés de mission, explique le Président, secondent efficacement le Bureau en permettant à chacun de ne pas crouler sous la tâche. Ce système, assez souple, permet également

à l'Association de s'adapter à l'actualité. C'est la raison pour laquelle le nombre des chargés de mission et leur domaine d'action sont appelés à être redéfinis très régulièrement, notamment à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale ordinaire.

Le Secrétaire rappelle que, conformément à nos statuts, les chargés de mission sont *nommés* par le Bureau, sans qu'il y ait besoin d'un vote de l'Assemblée générale.

Chargées de mission actuelles

- Webmestre, adhésions : Laurence NIVET
- Réseaux sociaux : Hélène FRANOUX
- Formation : Hélène FRANOUX
- Projet FECODD : Valérie RODIER-BELLEC ; Cécile GAVOILLE
- Revue de l'AECIUT : Clémentine HOUGUE
- Référentiel de compétences expression-communication : Christine BOLOU-CHIARAVALLI
- Relations avec les pôles expression et communication des universités (Isabelle CHAMONAL)
- Écri+ : Layal KANAAN-CAILLOL

4.2.1. Des chargées de mission qui s'inscrivent dans la continuité

Le président passe en revue les différents postes de chargés de mission en vigueur qui ne sont pas appelés à faire l'objet de modifications.

- Webmestre, adhésions : Laurence NIVET
- Projet FECODD : Valérie RODIER-BELLEC ; Cécile GAVOILLE
- Réseaux sociaux : Hélène FRANOUX

Hélène Franoux déclare n'avoir aucun problème pour continuer d'administrer l'ensemble des réseaux sociaux, *LinkedIn* et *Facebook*. Le Président, qui a aussi les droits en écriture, alimente parfois notre page *Facebook* en postant des liens vers des articles intéressants qu'il a lus sur le site *Theconversation.com*.

- Formation : Hélène FRANOUX

Lors de sa réunion du 17 avril 2020, indique le Président, le Bureau avait créé une mission de formation : Hélène Franoux devait se charger d'organiser un programme de formation destiné aux enseignants, quel que soit leur statut, nouvellement arrivés en IUT pour y enseigner l'expression-communication. Mais, explique l'intéressée, la situation sanitaire a bouleversé ses projets. Son action pour cette mission se trouve donc mise en sommeil à l'heure actuelle, sans que cela ne remette en question l'objectif initial qui lui a été fixé, assure-t-elle.

4.2.2. Des renforts qui ne seront pas de trop pour certains postes

4.2.2.1. Du référentiel de compétences en expression-communication... au BUT

Le calendrier de la réforme avançant à un rythme toujours plus soutenu, ce n'est plus tant le référentiel de compétences en expression-communication qui occupe désormais nos esprits que la mise en œuvre concrète du BUT, avec une entrée en vigueur dès septembre 2021. Il est donc souhaitable, explique le Président, de redéfinir l'intitulé de cette charge.

L'enjeu étant de taille, deux personnes ne seront pas de trop comme « référentes BUT » pour suivre ce dossier, estime-t-il. Le Président propose donc de rajouter à ce poste Anne-Marie Hinault, qui, par le travail qu'elle a déjà mené et ses nouvelles fonctions qu'elle occupe en tant que PACD TC, maîtrise ce dossier. Avec le binôme ainsi constitué de Christine Bolou-

Chiaravalli et d'Anne-Marie Hinault, seront ainsi justement représentées les spécialités tertiaires et secondaires. Anne-Marie Hinault indique pour sa part pouvoir compter, dans son action, sur l'aide précieuse de Romain Lacord.

4.2.2.2. La revue de l'AECIUT : Pratiques de la communication

Le Président indique que Clémentine Hougue a souhaité s'adjoindre les compétences d'Anita Messaoui à la direction de la revue. Anita Messaoui devient alors, *de facto*, chargée de mission pour notre revue.

4.2.3. Un poste devenu vacant qu'il faut pourvoir pour le projet « écri+ »

4.2.3.1. Rappel de l'importance du projet « écri+ »

Face aux nombreuses certifications privées qui sont déjà en place et qui constituent un véritable marché de la formation quand ce n'est pas tout simplement un fléau, le Président rappelle à quel point il est crucial que nous nous engagions de toutes nos forces pour promouvoir une certification universitaire nationale qui dépasse la simple question de la maîtrise du code orthographique. Voilà pourquoi nous avons souhaité participer au projet ANR « écri+ ».

Le Président annonce avoir signé, la semaine passée, la convention de partenariat qui nous fait officiellement entrer dans ce consortium. Certes, la plateforme de soumission de textes pour le corpus pose toujours des problèmes ; mais il ne faut pas renoncer pour autant à alimenter la base, à la hauteur de notre disponibilité. Pour les questions de cohésion textuelle, le Président cite Françoise Boch et de Catherine Frier, du laboratoire LIDILEM de l'Université Grenoble Alpes, dont les doctorants analysent les corpus du point de vue de la cohésion textuelle.

4.2.3.2. Un poste à pourvoir

Notre nouvelle Vice-Présidente n'étant pas favorable au cumul des mandats, le poste de chargé de mission « écri+ » est désormais vacant. Le Président propose alors ce poste à Peggy Raffy-Hideux, qui accepte. Le passage de relais se fera assez facilement à l'occasion de la prochaine réunion plénière prévue la semaine suivante, Layal Kanaan-Caillol ayant néanmoins prévu d'y participer.

4.2.4. Une nouvelle mission : « interaction Communication, Sciences et Techniques »

4.2.4.1. De l'ouverture et de l'émergence d'un nouveau besoin

Depuis 2018, commence par expliquer le Président, l'AECIUT a su s'ouvrir à d'autres horizons constituant autant de promesses de nouveaux échanges et de nouvelles coopérations. Notre partenariat avec l'APLIUT nous a ainsi fait accepter des adhésions d'enseignants en IUT d'autres disciplines. Nous avons également ouvert notre association aux enseignants des « techniques d'expression » en poste à l'Université.

Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce que nous poursuivions dans cette voie de l'ouverture, en intégrant la problématique des rapports que notre discipline entretient avec les sciences et les techniques en IUT comme un axe majeur de notre action. De là est née la proposition d'un nouveau poste de chargé de mission : « Interaction Communication, Sciences et Techniques ».

Le Président donne lecture de la fiche de poste qu'il a rédigée : « Dresser l'inventaire des actions concertées entre enseignants de Sciences et enseignants de Communication au sein des IUT. Le chargé de mission contribuera au suivi et au bilan de projets interdisciplinaires

menées entre enseignements scientifiques et de communication. Il sera également amené à analyser les questions sociétales relevant du domaine des sciences techniques. »

4.2.4.2. Le choix de Julie Géan pour cette mission

Le Président a souhaité confier cette responsabilité à Julie Géan (agrégée de Sciences Physiques, option chimie), à qui il laisse le soin de se présenter. MCF de physiques, spécialiste des interactions molécules-assemblages lipidiques modèles (membranes biologiques, systèmes colloïdaux), Julie Géan est rattachée à l'institut de Chimie et Biologie des Membranes et Nano-objets (CBMN, UMR 5248) sur le campus de Pessac de l'Université de Bordeaux depuis 2006. Après avoir travaillé de 2004 à 2018 au département GB de l'Université de Bordeaux, sur le site de Périgueux, elle enseigne la chimie depuis 2019 au département MP de l'IUT de Bordeaux, sur le site de Gradignan. Elle est donc, explique-t-elle, la collègue de Pascal Plouchard avec qui elle travaille en étroite collaboration pour tout ce qui peut relever de la rédaction de documents scientifiques et des projets tutorés.

La nouvelle liste des chargées de mission est ainsi arrêtée, Laurence Nivet se chargeant de la mise à jour sur le site en temps réel. Le Président souhaite néanmoins laisser parole à l'assemblée pour d'éventuelles propositions.

Nouvelles chargées de mission (2019-2022)

- Webmestre, adhésions : Laurence NIVET
- Réseaux sociaux : Hélène FRANOUX
- Formation : Hélène FRANOUX
- Projet FECODD : Valérie RODIER-BELLEC ; Cécile GAVOILLE
- Revue de l'AECIUT : Clémentine HOUGUE ; Anita MESSAOUI
- BUT : Anne-Marie HINAULT ; Christine BOLOU-CHIARAVALLI
- Relations avec les pôles expression et communication des universités : Isabelle CHAMONAL
- Écri+ : Peggy RAFFY-HIDEUX
- Interaction Communication – Sciences et Techniques : Julie GEAN

4.2.5. Pour un chargé de mission de lobbying ?

4.2.5.1. Proposition

Nicolas Robert souhaiterait que nous sachions nous faire plus « lobbyistes ». Il faudrait, selon lui, un chargé de mission dont l'activité consisterait à relayer notre présence auprès des instances décisionnelles, dont l'Inspection générale de l'Éducation nationale. Dans son esprit, ce lobbying doit permettre de préserver de l'extinction une *espèce en voie de disparition*, les enseignants d'expression-communication titulaires.

4.2.5.2. Discussion

Cette idée suscite une longue discussion, aussi animée que passionnée, au cours de laquelle sont abordés plusieurs problèmes connexes.

– Mais pourquoi donc chercher à toucher l'Inspection générale de l'Éducation nationale ?

Anne-Marie Hinault intervient pour souligner le fait que le lobbying dont parle Nicolas Robert ne saurait en aucun cas se faire auprès de cette instance : l'Inspection générale n'est tout simplement pas un interlocuteur dans notre cadre institutionnel, qui est le MESRI.

Et d'ailleurs, quelle IG faudrait-il saisir ? Le profil de l'enseignant d'expression-communication est en réalité bien loin d'être uniforme, soulignent Peggy Raffy-Hideux et Anne-Marie

Hinault. En effet, un enseignant d'expression-communication n'est pas forcément un enseignant du second degré et, qui plus est, de lettres modernes. Véronique Tibayrenc pense notamment à tous nos collègues d'éco-gestion.

Nicolas Robert répond juste qu'il pensait à l'IG dans la mesure où il avait été question, à un moment donné, de pousser vers la création d'une agrégation et/ou d'un CAPES d'information-communication.

- Du lobbying, certes... mais à quel niveau : national ou local ?

Anne-Marie Hinault plaide pour une insertion des enseignants d'expression-communication dans les différentes instances décisionnelles nationales, les ACD notamment. Le Président souligne pour sa part la visibilité du positionnement national de l'Association, avec les liens étroits tissés avec l'ADIUT : il s'entretient régulièrement avec la présidente, Alexandra Knaebel, qui a pris la succession de Rodolphe Dalle.

S'il s'agit de sauver les enseignants d'expression-communication titulaires, Anne-Marie Hinault estime que c'est surtout au niveau local que l'effort de lobbying doit être porté, pour le maintien et la création des postes. Dans ce genre de discussions, la voix d'un enseignant d'expression-communication qui est chef de département porte beaucoup plus... parce que, précisément on l'écoute en tant que *chef de département*. Pascal Plouchard et Hélène Franoux confirment ce point de vue : ces questions de recrutement se font d'abord et avant tout à l'échelon local des départements et de la direction des IUT, avant les arbitrages budgétaires des universités. Peggy Raffy-Hideux confirme l'importance de notre ancrage au niveau local : d'après sa propre expérience, les demandes de subvention sont un excellent moyen de présenter l'Association et de faire connaître nos problématiques auprès de notre hiérarchie.

Anne-Sophie Goiran se demande si la raréfaction des titulaires d'enseignants d'expression-communication dépend des types de départements. Le Président lui répond que le phénomène touche indifféremment les départements secondaires et tertiaires. Sur la messagerie instantanée, Anita Messaoui ajoute que notre discipline n'est malheureusement pas la seule à être affectée : « Il y a aussi de plus en plus de vacataires dans les enseignements de spécialité aussi. »

- Pour une nouvelle approche...

En réalité, Nicolas Robert ne conteste nullement la stratégie prônée par Anne-Marie Hinault. Il pensait simplement, explique-t-il, à d'autres moyens que nous n'avons pas encore explorés. Pourquoi ne pas mettre en valeur *le rayonnement de notre discipline*, qui dépasse le seul cadre de l'Éducation nationale ? Dans cette perspective, poursuit-il, il serait souhaitable de se mettre à communiquer sur le rôle qui est le nôtre, notamment dans le cadre de l'apprentissage des *savoir-être*. Le public visé serait les entreprises, les médias...

4.2.5.3. Une discussion appelée à se poursuivre

L'heure avance et Nicolas Robert regrette de se trouver dans l'obligation de se déconnecter pour reprendre le chemin de ses cours. Le Président propose de poursuivre avec lui cette discussion autour de ce projet de chargé de mission « lobbying ». Mais le sujet de notre existence même permet de comprendre pourquoi l'assemblée continue de débattre après le départ de l'auteur de cette proposition.

- Une inquiétante raréfaction des titulaires

Laurence Nivet souhaite en effet revenir sur la situation de l'enseignement de notre discipline. Elle estime que Nicolas Robert a parfaitement raison quand il s'alarme des problèmes de recrutement et de la raréfaction du nombre de titulaires. Au Havre, explique-t-elle, ce ne

sont pas moins de trois enseignants d'expression-communication partis en l'espace d'une année qui ne seront pas remplacés. Dans ces conditions, conclut-elle, il faut impérativement se mobiliser.

- L'importance de l'enquête sur les enseignants d'expression-communication

Mais nous disposons pour cela d'un excellent outil de communication, estime Cécile Gavaille : l'enquête sur les enseignants d'expression-communication menée sous la responsabilité de Pascale Vergely. Cécile Gavaille propose alors de présenter les résultats de cette enquête à nos IUT respectifs afin de les sensibiliser à « cette situation qui tend à se dégrader ». Mais cette enquête, qui doit faire l'objet d'un article dans notre revue, n'est pas encore finalisée, lui répond le Président. Pascal Plouchard compte la relancer en décembre avec l'aide d'étudiants du département STID. Malgré tout, des enseignements peuvent déjà être tirés : un certain nombre de départements n'ont que des vacataires, et, parfois, au profil très « atypique ».

- Le site de l'association : une « vitrine » permettant la promotion de notre discipline

Sensible à cette idée de *lobbying*, Laurence Nivet propose d'utiliser notre site internet comme une tribune, pour y publier le témoignage d'anciens étudiants : avec le recul qui est désormais le leur, ils sont facilement en mesure de présenter tous les bénéfices qu'ils ont pu retirer de notre enseignement. Voilà une « très bonne idée », s'exclame Cécile Gavaille sur la messagerie instantanée. Tout le monde partage cet avis enthousiaste, Christelle Passoni-Chevalier rappelant toutefois qu'il ne faudra surtout pas oublier de penser aux autorisations de publication.

Mais ce ne sont pas là les seuls acteurs qui pourraient témoigner en notre faveur, fait remarquer Loyal Kanaan-Caillol : il faut savoir aussi compter sur les maîtres de stage et d'apprentissage que nous côtoyons lors de nos missions de suivi. Ce sont des « professionnels » qui, d'après l'expérience que notre nouvelle Vice-Présidente en a, ont des *a priori* très favorables sur notre travail. Ils sont donc à privilégier pour plaider notre cause.

Le Président approuve une telle initiative : on pourrait même, suggère-t-il, penser à donner la parole à ces « professionnels » lors de nos Rencontres, à l'occasion d'une table ronde. Mais quoi qu'il en soit, le principe de la création sur notre site d'une page de témoignages apparaît comme une solution très simple à mettre en œuvre. À cet égard, le Président sait pouvoir compter sur l'efficacité et la réactivité de Laurence Nivet, notre Webmestre. À chacun d'entre nous, désormais, de penser à solliciter anciens étudiants et professionnels.

- L'épineux « problème » des vacataires

Pour Anna Ricci, recueillir des témoignages auprès de professionnels est une très bonne idée ; mais ce sont là des activités que vacataires ou contractuels pourraient tout aussi bien réaliser, au même titre que des titulaires... En d'autres termes, poursuit-elle, la raréfaction des postes de titulaires demeure le seul véritable problème auquel il faut trouver une solution.

Mais tel qu'il est formulé, ce point de vue suscite une vive discussion qui se focalise sur les vacataires, qui forment une catégorie indispensable... tout autant qu'elle s'avère problématique à bien des égards. Il y a en effet vacataires et vacataires... et c'est sans compter sur les problèmes posés selon le vivier plus ou moins conséquent dont on dispose et les contraintes administratives pesant sur le recrutement de cette catégorie au statut bien spécifique.

Laurence Nivet intervient pour souligner que tous les vacataires ne se ressemblent pas et ne se valent pas. Selon elle, parmi les vacataires, il faut bien distinguer ceux qui proviennent de l'enseignement secondaire des autres, auxquels ont fait trop souvent appel par défaut,

parce que l'on ne trouve personne. Or, la première catégorie se fait désormais de plus en plus rare, les enseignants du secondaire hésitant pour beaucoup d'entre eux à s'investir pour une rémunération à un taux horaire inférieur à celui d'une heure supplémentaire en collège ou en lycée... et sans même avoir de perspective de recrutement à court ou à moyen terme en IUT. Quant aux vacataires ou aux contractuels, que l'on trouve tant bien que mal, tous ne sont pas sérieux. Et s'il est vrai que certains contractuels acceptent bien volontiers de se former, tout sera à recommencer au bout de trois ans, une fois le terme du contrat échu.

Anna Ricci concède avoir toujours eu une très bonne expérience des vacataires ; ce qui peut l'avoir amenée à biaiser son raisonnement, admet-elle. Anita Messaoui confirme également les facilités qu'elle a en tant que responsable de tous les vacataires pour son département Informatique à Sète : elle dispose d'un vivier conséquent de *doctorants*. Mais justement, poursuit Laurence Nivet, tout dépend du vivier dont on dispose ! Sur ce point, Anne-Marie Hinault est bien consciente que tous les IUT, selon leur situation géographique, ne sont pas tous aussi bien lotis. Paris et la région parisienne, reconnaît-elle ainsi bien volontiers, représentent une exception très confortable.

Le Président souligne par ailleurs le caractère très contraignant de la question du statut qui, parfois, hypothèque le recours à une personne qui peut s'avérer satisfaisante à tous égards. Et dans les départements qui n'ont même pas un titulaire, s'alarme Laurence Nivet, on peut craindre le pire quand il s'agit de procéder au recrutement de vacataires...

À propos de la difficulté à recruter des vacataires, la messagerie instantanée abonde en témoignages. Isabelle Hautbout indique être « la seule titulaire » de son département GEA, avec juste un service de MCF, pour environ 400 étudiants, sans que lui soit laissé moindre regard sur le recrutement ou la coordination des vacataires. Peggy Raffy-Hideux confirme les propos de Laurence Nivet sur la difficulté croissante à recruter des « vacataires qualifiés et pertinents ». Elle accuse les pesanteurs administratives avec les rigidités sur les statuts autorisés et interdits. Christelle Christelle Passoni-Chevalier rajoute pour sa part le problème de la restriction sur l'âge des vacataires. En outre, selon elle, le risque est grand de voir désormais des contractuels recrutés en CDI avec la loi LRU.

– Un déficit de reconnaissance et une image négative dont nous sommes victimes

Julie Géan s'interroge : Mais pourquoi diable les enseignants de sciences dévalorisent-ils tant les enseignants d'expression-communication ? Force est de constater, en effet, que notre discipline fait l'objet de sérieux *a priori* négatifs. Sur la messagerie instantanée, des interventions font état de la distinction, pour ne pas dire de la discrimination, entre « sciences dures » (*hard skills*) et « sciences molles » (*soft skills*), Christine Bolou-Chiaravalli préférant pour sa part le terme de « sciences douces ». Cécile Gavoille rapporte le jugement d'un de ses collègues de son département de Chimie pour qui « les sciences humaines ne sont pas des sciences ». Relatant une anecdote qui corrobore cette condescendance affectée à l'égard de notre discipline, Christine Bolou-Chiaravalli ne manque pas de relever ce paradoxe : « la deuxième compétence que devront avoir tous les travailleurs qui vont arriver sur le marché du travail », écrit-elle, est précisément *la communication*, à en croire l'Observatoire compétences-emplois (OCE), un organisme canadien¹.

¹ Voir à ce sujet l'article disponible à l'adresse suivante (consultation du 23.11.2020) : <https://oce.uqam.ca/les-compences-qui-font-consensus/>.

Mais Pascal Plouchard doit bien reconnaître que les représentations que certains se font de notre discipline et de leurs enseignants ne sont, hélas, pas toujours usurpées. Il évoque certains commentaires qu'il a recueillis lors des JPP : le « prof. de com. » est ainsi accusé de travailler tout seul dans son coin, d'être « hors sol », bien loin des préoccupations professionnalisantes que l'on est en droit d'attendre de sa part. D'où la nécessité, conclut le Président, de faire évoluer les choses avec le premier thème des Rencontres et notre nouvelle chargée de mission : l'enseignant d'expression-communication ne doit surtout pas hésiter d'aller vers ses collègues pour *travailler avec eux* !

À ce propos, il sollicite le témoignage d'Annabelle Mercier, récemment recrutée au département HSE de Lorient. Notre nouvelle collègue raconte alors sa difficulté pour s'imposer, les problèmes de formation et d'accompagnement qu'elle a éprouvés face à la nouveauté de la tâche et le manque criant de transversalité dont elle a pu faire l'expérience à l'intérieur de son « équipe » pédagogique. Ce témoignage suscite deux réactions. Anne-Marie Hinault souligne que l'AECIUT est précisément là pour accompagner nos jeunes collègues qui découvrent cet univers si spécifique qu'est l'IUT et les aider à se former. Julie Géan déplore quant à elle les trop fréquents problèmes de communication interne dans un département et la méconnaissance du travail des enseignants d'expression-communication dans laquelle semblent se complaire certains enseignants de sciences.

– Pour une solution toute simple au quotidien : la stratégie du « small talking »

Il faut donc, conclut Peggy Raffy Hideux, que l'on s'astreigne à non seulement réaliser des choses innovantes, mais aussi à *le faire savoir*, à l'échelle de l'IUT... comme à celle de notre département et ce, en toute occasion. C'est ce qui s'appelle, explique-t-elle, le *small talking*. Le Président partage entièrement cet avis. Ce n'est d'ailleurs, ni plus ni moins, que ce qu'il pratique au quotidien, explique-t-il. Il cherche à s'intégrer le plus possible dans son équipe pédagogique MP, en investissant par exemple le champ du PPP. Il souhaite même assurer la plus grande visibilité qui soit à son action auprès de tous ses collègues du technique en leur proposant un accès partagé sur la plateforme de cours *Moodle*. Tous peuvent ainsi savoir ce qu'il fait et à quel moment il le réalise.

5. LES 20^E RENCONTRES DE L'AECIUT EN JUIN 2020

5.1. LE CALENDRIER DES RENCONTRES : 3-4 JUIN 2021

La situation sanitaire ne saurait avoir raison de nos Rencontres, clame le Président. Les dates des prochaines Rencontres ont donc été fixées lors de la réunion de Bureau, le matin même. Toutefois, il nous faudra à nouveau renoncer à la perspective de nous retrouver à Lyon l'an prochain.

5.2. DES RENCONTRES QUI NE SERONT PAS LYONNAISES, MAIS « HYBRIDES »

Le Président invite l'organisatrice des Rencontres lyonnaises à relater les démarches qu'elle a entreprises pour relancer l'accueil des Rencontres en 2021. Anne d'Argentré explique alors s'être trouvée confrontée en octobre à des règles tellement strictes de la part de l'Université Lyon 1 que cela revenait à une fin de non-recevoir : seules sont autorisées les rencontres de chercheurs, pour une jauge maximale de 50 personnes. La tenue des Rencontres à Lyon est donc, dans ces conditions, actuellement impossible. Et si d'aventure ces

règles drastiques venaient à s'assouplir, on risquerait de devoir organiser les Rencontres dans l'urgence ; ce qui n'est jamais une bonne solution.

Et c'est sans compter, ajoute le Président, sur une possible dégradation subite de la situation sanitaire qui pourrait conduire à l'annulation même de la manifestation. Dans ces conditions, poursuit-il, il est préférable de faire à nouveau l'impasse sur des Rencontres « en présentiel » à Lyon, et ce *dès maintenant* ; ce qui ne veut pas dire renoncer définitivement à l'accueil chaleureux et gastronomique lyonnais.

Toutefois, pour que ces prochaines Rencontres ne perdent pas leur âme mais restent le plus possible des « rencontres », le Président propose un *webinaire* amélioré, avec une organisation « sur un mode hybride ». Le Bureau et les intervenants pourraient se retrouver dans les locaux de l'ADIUT, à Clichy, pour une capacité d'accueil maximale de 20 personnes, l'ensemble des participants bénéficiant alors du système de visioconférence.

Anne-Marie Hinault explique que c'est ce principe « hybride » qui avait été au départ prévu pour la tenue de cette Assemblée générale avant que ne soit annoncé le reconfinement. La salle à laquelle elle pense, qu'il faudra réserver, est équipée de tout le matériel nécessaire et lui a donné entière satisfaction pour l'expérience qu'elle a déjà pu en faire.

5.3. LE PROGRAMME

5.3.1. Reconduction du programme des Rencontres annulées de Lyon 2020

Ce qui avait été évoqué lors de la réunion de Bureau du 17 avril 2020 a été confirmé lors de la réunion de Bureau de ce 13 novembre : les deux thématiques des Rencontres de 2020 initialement prévues à Lyon, annonce le Président, sont trop stratégiques pour ne pas être maintenues pour ces Rencontres « hybrides » de 2021.

1. Dispositifs transversaux expression-communication et spécialités : de la coopération à la co-élaboration
2. L'intégration des objectifs de développement durable (ODD) dans les enseignements d'expression-communication

5.3.2. Discussion

Laurence Nivet souhaiterait toutefois que l'on revienne sur la formulation de la seconde thématique. Telle qu'elle apparaît dans l'intitulé, explique-t-elle, « l'intégration » suggère en effet un enfermement sur nous-mêmes et notre propre « module » ; ce qui entre en totale contradiction avec le premier thème. Elle propose donc la substitution suivante : « participation aux ODD ». Cécile Gavaille intervient dans son sens pour souligner que s'il convient de mener une réflexion théorique sur les ODD, la constitution d'outils est un objectif non moins important. Or, poursuit-elle, ces outils ne peuvent se réaliser qu'en étroite *co-élaboration* avec les autres acteurs dans nos IUT.

Il reviendra donc au Bureau de diffuser l'appel à communications en intégrant ces remarques.

6. COMPTE RENDU DES « JOURNEES PPP » (12-13 NOVEMBRE)

Le calendrier a fait se rencontrer l'expression-communication et le PPP, avec notre Assemblée générale et la tenue des « Journées PPP » ces 12 et 13 novembre. Plusieurs d'entre nous ayant assisté à cette manifestation, le Président a donc proposé, lors de la réunion de Bureau de la matinée, un point d'information sur ces « Journées PPP » qui nous concerne tous.

6.1. BILAN DES JOURNEES PPP

Il donne ainsi la parole Romain Lacord, qui a rejoint l'équipe de « *CoPil* PPP » depuis l'an dernier et qui animait un des trois ateliers de ces journées.

6.1.1. Le programme des journées

Cette édition des « Journées PPP », commence Romain Lacord, était exclusivement conditionnée par l'actualité de la réforme du BUT : « Quelle place donner au PPP dans le Bachelor Universitaire de Technologie, formation orientée Approche Par Compétences (APC) ? »

Ces « Journées » ont commencé avec l'intervention de Maryse Bournel-Bosson, MCF (16^e section du CNU) au département CS de l'IUT de Belfort-Montbéliard : « Professionnalisation, PPP et APC ». Cette conférence inaugurale a permis de donner un cadre de départ en mettant en valeur les différents moyens concrets permettant d'articuler ces trois éléments clefs. Dans un deuxième temps, les participants ont été mis à contribution pour se faire force de proposition dans chacun des trois ateliers organisés, le troisième et dernier temps consistant en une restitution des différents ateliers en assemblée plénière.

- Atelier 1. « Quelle contribution du PPP à la professionnalisation par l'APC ? »
- Atelier 2. « Quelle temporalité pour le PPP ? »
Le BUT étant appelé à se dérouler sur trois ans, il convenait de s'interroger sur la progression à adopter.
- Atelier 3. « Le PPP, un lieu à repenser ? »
Face à cette révolution pédagogique que nous impose le BUT, il importait de se demander si nous devons faire table rase du passé. Que faudrait-il garder de nos pratiques, de nos objectifs par rapport au « livre blanc » initial ? À quoi faudrait-il renoncer ? Que faudrait-il inventer ? C'est à cette occasion que le portfolio a pu être largement abordé.

6.1.2. L'ambition de peser dans les débats à venir

Compte tenu de la réforme qui s'écrit cette année, poursuit Romain Lacord, ces « Journées PPP » prennent une valeur particulière. Ce sont là autant de pistes de réflexion ou de recommandations qui sont à faire remonter. Dans l'équipe de « *CoPil* PPP », les animateurs sont chargés de produire le compte rendu des ateliers, Delphine Dambrun-Dommanget, l'organisatrice en titre de ces « Journées », devant synthétiser le tout. Et c'est Xavier Sense qui fera remonter les propositions saillantes auprès du groupe de travail CPN / CCN.

Mais ces ateliers féconds n'ont pas toujours permis de faire l'unanimité sur certaines questions. Des interrogations subsistent. Quel sera exactement le statut accordé au PPP ? Christine

Bolou-Chiaravalli, qui a également assisté à ces « Journées », rapporte par exemple la proposition d'Eric Giraudin (Grenoble) : attribuer des ECTS au PPP pour lui donner une valeur, sans pour autant devoir attribuer une note au portfolio.

Si la présentation et le programme de ces « Journées PPP » sont disponibles sur le site internet de l'IUT de Dijon², toute la documentation produite à cette occasion, prévient Romain Lacord, est en revanche déposée sur l'interface Moodle de l'ADIUT et seuls y ont accès les participants. Mais une fois qu'aura été rédigée la synthèse officielle de ces « Journées PPP », il ne voit, *a priori*, aucun inconvénient à ce qu'elle puisse être transmise à l'AECIUT.

6.2. DISCUSSION

6.2.1. Où placer les TRE : en PPP ou en expression-communication ?

À qui revient la prise en charge les TRE ? Jean-Louis Fort, qui a suivi ces journées, indique avoir été sensible, lors des échanges en ateliers, au fait que les points de vue sont très partagés à ce sujet : pour les uns, le travail sur les TRE relève exclusivement du PPP ; pour les autres, c'est spécifique à l'enseignement d'expression-communication. Cette divergence de points de vue, estime-t-il, ne semble pas seulement s'expliquer par la diversité des situations couvertes par les différents « PPN », encore en vigueur.

Romain Lacord confirme ce problème en avouant avoir été surpris d'entendre des positions à ce point tranchées. Souhaitant sortir de l'impasse dans une démarche toute dialectique, il signale l'intervention d'un participant proposant de substituer la dénomination de « démarche de recherche d'emploi » à celle de « techniques de recherche d'emploi ». Dans cette perspective, c'est la construction d'une identité professionnelle – et numérique – qui est en jeu. Mais quoi qu'il en soit, conclut-il, les enseignants d'expression-communication sont, *de facto*, partie prenante dans le processus.

Layal Kanaan-Caillol est sur ce point plutôt confiante : un CV peut fort bien se trouver abordé selon plusieurs points de vue et ainsi faire l'objet d'une prise en charge multiple relevant de plusieurs domaines d'expertise, sans qu'il y ait pour autant redondance ou concurrence entre les différents intervenants.

Le Président rappelle alors la position de l'AECIUT, exprimée dans la note de cadrage finalisée en juin dernier, intitulée « L'enseignement de l'expression-communication dans le cadre de la mise en place du Bachelor Universitaire de Technologie »³ : l'enseignant d'expression-communication « *pilote* la mise en place des dispositifs d'insertion professionnelle des étudiants ». Par ailleurs, il souligne que projets tutorés, expression-communication et PPP entretiennent des rapports très étroits ; ce qui implique une forte concertation pédagogique entre tous les acteurs qui s'en occupent pour coordonner le calendrier des différentes activités. Pour sa part, il explique travailler sur cette question du CV et de la lettre de motivation en collaboration avec la responsable de l'alternance. S'il est partisan de former des collègues, il

² Le site de ces Journées PPP est disponible à l'adresse suivante (consultation du 28.11.2020) : <https://iutdijon.u-bourgogne.fr/journeesppp2020/>.

³ Ce document est disponible à l'adresse suivante (consultation du 28.11.2020) : <https://www.aeciut.fr/lenseignement-de-lexpression-communication-dans-le-cadre-de-la-mise-en-place-du-bachelor-universitaire-de-technologie/>.

ne souhaite pas pour autant abandonner le sujet pour le laisser aux seuls autoproclamés « spécialistes » ès recrutement, son expérience l'ayant rendu assez méfiant à leur égard.

Du fait du confinement mais aussi de l'importance de la professionnalisation dans le cadre du BUT, Anne-Marie Hinault nous invite tous à être particulièrement attentifs aux nouvelles pratiques dans le recrutement, où les nouveaux outils numériques prennent une place de plus en plus importante. Un entretien en face-à-face ne met pas en jeu les mêmes compétences qu'un entretien sur *Zoom*, etc.

6.2.2. Le portfolio : un outil incontournable... ou un danger potentiel ?

6.2.2.1. Le portfolio et le risque d'une dérive

Forte de son expérience, Laurence Nivet pointe le risque que la responsabilité du portfolio ne repose que sur une seule personne. Il faut impérativement, plaide-t-elle, une prise en charge du portfolio qui soit collective. Sur ce point, Romain Lacord la rassure : le référent PPP / APC qui a été proposé est bien pensé comme un « coordonnateur » qui aura pour mission de créer une dynamique de groupe et qui répartira le suivi des étudiants et de leur portfolio au sein de l'équipe pédagogique.

6.2.2.2. Quelques retours d'expérience sur l'usage des portfolios et le PPP en général

Véronique Tibayrenc fait part de son expérience dans son département GEII, où PPP et portfolio s'inscrivent dans un cadre collectif : cinq à six enseignants revoient le portfolio des étudiants.

Laetitia Cardon présente ce qu'elle fait dans son département MMI avec la « mission ÉTAPE », dans le cadre d'un appel à projets. L'utilisation du portfolio correspond bien aux objectifs du PPP, rappelés par Romain Lacord : d'un outil de *connaissance de soi*, il devient progressivement un outil de *présentation de soi*. Laetitia Cardon explique qu'elle a su s'entourer d'intervenants dans le domaine RH ou le coaching. Sur ce point, elle témoigne de la qualité très variable des différents intervenants extérieurs auxquels elle a pu faire appel. Afin de permettre à un plus grand nombre de collègues d'intervenir dans le module de PPP, il lui a fallu rédiger des fiches pour une animation « clefs en main ». Ses collègues de la partie technique, relate-t-elle, ont vu d'un œil assez favorable leur implication dans le PPP. Comme elle travaille dans un département MMI, elle a pu s'entourer ainsi assez facilement d'enseignants qui s'impliquent dans leur cours en infographie pour les CV, en audiovisuel pour les interviews et les CV vidéo, en intégration Web pour les « sites perso » des étudiants. En revanche, elle a noté une très grande réticence de ces mêmes collègues face à la partie « connaissance de soi » du PPP.

Suivi en cela par Anne-Marie Hinault ou encore Laurence Nivet, le Président conclut en rappelant qu'il ne faut pas hésiter à faire partager ces pratiques qui nous nourrissent les uns les autres. Notre Webmestre attend donc avec impatience de quoi alimenter notre site.

7. REVUE DE L'ASSOCIATION : PRATIQUES DE LA COMMUNICATION

En l'absence de Clémentine Hougue, excusée, le Président invite Anita Messaoui, nouvelle chargée de mission, à présenter son bilan d'activité pour notre revue.

7.1. BILAN ET PERSPECTIVE

7.1.1. Le travail du comité de rédaction pour le numéro 2

Anita Messaoui rappelle tout d'abord que la revue est le fruit d'un travail collectif, la rédactrice en chef, Clémentine Hougue – et elle-même depuis peu –, sachant toujours compter sur l'engagement des membres du comité de rédaction chargés de la sélection et de la relecture des articles. Car il s'agit bien d'un *processus sélectif*, insiste-t-elle. Tous les projets d'articles soumis après l'appel à contributions ne sont pas acceptés. Et tous les articles reçus font l'objet d'une double relecture assortie de commentaires ; ce qui ne veut pas dire non plus qu'ils soient tous forcément publiés dans le numéro.

Le numéro 2 va comporter huit articles pour une sortie en décembre, le bouclage prenant un peu plus de temps que prévu. Anita Messaoui nous invite tous, à la publication du numéro, à relayer sa parution en activant nos réseaux respectifs.

7.1.2. Le site de la revue

La console d'administration du site de notre revue permet d'avoir des statistiques. Sur ce point, la fréquentation est toujours très encourageante. Il faut néanmoins continuer d'œuvrer pour développer la visibilité de la revue. Anita Messaoui relève cependant des durées de connexion assez faibles : sur 4000 visiteurs, 5% environ prennent le temps de lire les articles en ligne.

Actuellement, le site de la revue est hébergé sur les carnets *Hypothèses.org*. Le projet de migration vers une autre plateforme avait déjà été évoqué. C'était un objectif à moyen terme... qui va devenir très bientôt réalité : Anita Messaoui annonce avoir déjà obtenu l'accord de principe de la part de la responsable du projet, Lise Verlaet (MCF 71^e à Montpellier), pour l'intégration de notre revue à cette nouvelle plateforme⁴. *NumeRev* devrait ainsi donner encore plus de visibilité à notre revue et offrir de nombreuses fonctionnalités, dont celle de permettre la centralisation des différentes opérations de gestion du comité de rédaction ; ce qui facilitera la tâche de tous.

7.2. PREPARATION DU PROCHAIN NUMERO

7.2.1. La proposition de l'enseignement à distance

Lors de la précédente Assemblée générale, il avait été décidé que la thématique du troisième numéro serait adossée au deuxième thème des Rencontres de Lyon : « Intégrer les objectifs de développement durable en cours d'expression-communication ». Mais avec l'annulation des Rencontres de 2020, la crise sanitaire a conduit à revenir sur ce choix. C'est en fait l'actualité et la thématique de notre webinaire du mois de juin dernier qui ont présidé à la nouvelle orientation.

Anita Messaoui propose la thématique suivante : « L'enseignement de l'expression-communication à distance. » Il resterait alors, si cette thématique recueille l'assentiment de l'assemblée, à s'atteler à la rédaction de l'appel à contributions. S'il est légitime de recueillir témoignages et récits d'expériences au sein d'une revue intitulée *Pratiques de la communication*, il faudra bien penser à se prémunir contre toute dérive vers cette seule dimension. L'appel à

⁴ Pour en savoir davantage, on consultera le site à l'adresse suivante : <https://projet.numerev.com/>.

contributions, explique Anita Messaoui, devra en effet aussi pousser à des analyses de fond dans une perspective plus scientifique : c'est une question de positionnement stratégique de notre revue, laquelle peut ainsi s'ouvrir à la fois aux sciences de l'information et de la communication et aux sciences de l'éducation (71^e et 70^e sections du CNU). Anita Messaoui prévoit le calendrier suivant : l'appel à contributions devra paraître en janvier 2021 pour une publication du numéro fin 2021.

Le Président insiste bien sur le fait qu'il ne s'agit, en l'état, que d'une proposition qui est à débattre. Sont alors citées les autres thématiques qui avaient été évoquées pour le prochain numéro : la recherche documentaire, les objectifs de développement durable, le BUT. Sur ces deux derniers points, le consensus est immédiat : nous n'avons pas encore le recul suffisant pour lancer un appel à contributions.

7.2.2. Discussion

Cette proposition de thématique sur l'enseignement à distance l'emporte, mais suscite tout de même quelques réticences et des interrogations durant la discussion qui suit.

7.2.2.1. Une thématique à préciser dans l'appel à contributions

Christine Bolou-Chiaravalli signale l'appel à communications pour un colloque devant se dérouler les 24 et 25 mars 2021 en Algérie sur à peu près le même sujet⁵ : « Covid-19 : de la crise vers la créativité dans l'enseignement supérieur. » N'y a-t-il pas là, s'inquiète-t-elle, un risque à traiter une matière peu ou prou similaire ?

Anita Messaoui ne craint pas une éventuelle « concurrence » : ce sont les règles du jeu scientifique. Si la thématique d'ensemble de l'enseignement à distance et du supérieur risque d'être abondamment abordée çà et là, reconnaît-elle bien volontiers, ce seront les appels à contributions qui donneront à chaque projet sa propre orientation. Isabelle Hautbout est également confiante : notre matière même, la communication, assurera à elle seule la spécificité de notre numéro sur « l'enseignement à distance dans le supérieur », tout en nous offrant un large espace de problématisation.

Peggy Raffy-Hideux est sensible à un appel à contributions dont le cadrage permette d'éviter les articles sur les outils... pour les outils. Certes, s'il s'agit de pédagogie, il doit être aussi question de didactique. Cela revient donc, selon elle, à voir comment rattacher l'outil numérique à notre matière et à sa spécificité et à se demander comment rattacher notre matière aux outils.

7.2.2.2. Une thématique à légitimer

Laurence Nivet, qui avoue n'être guère enthousiaste face à la perspective d'un enseignement à distance, n'est pas vraiment convaincue par le choix de cette thématique pour le prochain numéro de la revue. Elle proposerait plutôt, de manière provocatrice : « L'importance de l'enseignement de la communication en présence. »

Mais personne ne souhaite parmi nous tirer un trait sur l'enseignement « en présence », une dénomination que préfère de beaucoup Nicolas Robert à l'expression « en présentiel ». Cette modalité d'enseignement est évidemment reconnue par tous comme cruciale pour notre discipline et il faut même, explique le Président, la défendre vigoureusement, sous peine de

⁵ L'appel à communications est disponible à l'adresse suivante (consultation du 28.11.2020) : https://www.umc.edu.dz/images/docs/Colloque_en_ligne_Version_finale.pdf.

courir le risque de la perdre. Mais il n'en demeure pas moins qu'un choix éditorial portant sur « l'enseignement de la communication à distance » est pleinement légitime, estime-t-il. La discussion qui suit permet d'avancer plusieurs raisons.

– Une situation qui nous a conduits à nous dépasser en renouvelant nos pratiques

Le Président insiste d'abord sur ce point : contraints par l'urgence dans laquelle nous avons vécu dans cette période inédite de confinement, nous avons dû innover et trouver de nouvelles solutions pédagogiques, faisant ainsi preuve d'« agilité ».

– Un état de fait avec lequel il faut savoir composer

Pour Christine Bolou-Chiaravalli, si l'on a beau ne pas approuver cette évolution qui pousse vers l'enseignement à distance, on doit bien constater que c'est la tendance. À nous de nous adapter en conséquence. Peggy Raffy-Hideux craint bien que l'on ne puisse en effet plus revenir en arrière. Elle liste ces changements qui sont apparus avec les entretiens de recrutement en visioconférence, la digitalisation en ligne des événements des entreprises, le développement du télétravail... De toute évidence, conclut-elle, nos étudiants sont appelés à devoir maîtriser tous ces nouveaux outils numériques... et nous avons pour mission de les accompagner. Anne-Marie Hinault fait ainsi état de pratiques émergentes qu'elle a intégrées dans ses cours. Elle a dû, par exemple, former les étudiants aux entretiens de motivation menés sur *Zoom*, réfléchir à des capsules vidéo, etc. Ce sont là autant de pratiques qu'elle compte réinvestir dans ses cours, sans être reconfinée pour autant.

– Une expérience sur laquelle il faut savoir « capitaliser » pour le BUT

Mais Anne-Marie Hinault ajoute aussi que le BUT, avec ses multiples passerelles et les parcours diversifiés qu'il propose, va inévitablement nous conduire à intégrer la pratique de l'enseignement à distance, ne serait-ce que pour des questions pratiques d'emploi du temps. Nous aurons alors les moyens de « capitaliser » sur ce qui aura été fait. En résumé, conclut-elle, s'il faut être critique, il faut savoir aussi se faire constructif.

7.2.2.3. Une thématique à considérer avec un regard critique

Mais le Président et Christelle Passoni-Chevalier ne sont pas dupes pour autant : ils reconnaissent qu'il y a bien une volonté ministérielle qui pousse l'enseignement supérieur vers l'enseignement à distance pour des questions essentiellement économiques, même si cela ne fonctionne pas. Isabelle Hautbout estime pour sa part qu'il faut réserver un espace dans ce numéro pour faire état des échecs.

Le Président rappelle donc cette évidence : il s'agira de porter non un *regard naïf* sur cette question, mais bien un *regard critique*. Il propose donc d'affiner l'intitulé de la thématique avec le sous-titre suivant : « bilan critique et perspectives ». Les interventions qui suivent mettent alors en valeur les aspects négatifs de l'enseignement à distance, tel que nous le vivons au quotidien.

– Une pratique à distance que nous subissons tous, enseignants comme étudiants

Pour le Président, la circulaire du 30 octobre a créé une différence de statut entre les matières : par rapport aux « TP machines », pour lesquels le droit au cours en présence des étudiants a été consacré, l'expression-communication, l'anglais ou encore les mathématiques deviennent secondaires. Layal Kanaan-Caillol rend compte de son expérience : elle a beaucoup subi, devant abandonner certains de ses objectifs pour aborder d'autres points, du fait de l'impossibilité matérielle de retrouver ses étudiants en face à face. Le bilan qu'elle tire de cette expérience n'est en rien positif : cela n'a absolument pas été l'occasion pour elle de mettre en place des dispositifs innovants.

Le Président envisage également le point de vue des étudiants eux-mêmes, qui subissent encore bien plus que nous cet enseignement à distance, à tous égards. Anne-Marie Hinault fait référence au sondage mené par Christine Barats dans leur département TC. Il ressort de cette enquête que les étudiants sont dans un état de détresse et de mal-être certain.

- Une perte majeure qui s'avère malgré tout impossible à compenser : l'interactivité

Tous le constatent : l'enseignement à distance nous fait perdre l'interactivité, alors même que c'est un facteur-clef de l'apprentissage, comme le rappelle le Président, et que la communication est par essence une interaction. Les échanges peuvent être considérablement restreints du fait de problèmes techniques liés au matériel ou à la connexion, avec, souligne Laurence Nivet, les fameuses « zones blanches ».

Mais Layal Kanaan-Caillol note aussi de fortes réticences de la part des étudiants pour activer micros et caméras. Face à cela, les politiques adoptées par les enseignants ou les départements sont différentes, mais l'objectif est le même : on tente de réintroduire ces interactions *en contraignant* les étudiants à se montrer et à s'exposer. Laetitia Cardon raconte ainsi comment elle procède concrètement pour maintenir du lien relationnel et s'assurer que les étudiants sont bien actifs et attentifs derrière leur micro-ordinateur. Mais cela revient juste, reconnaît-elle, à « bricoler des astuces ».

Christelle Passoni-Chevalier tient à rappeler que nous avons, malgré tout, à nous conformer strictement au « droit à l'image » comme, d'ailleurs, au « droit à la voix ». Elle signale à cet égard que les rectorats ont élaboré des fiches sur cette question. Pour sa part, pour tenir compte de cette obligation, elle explique qu'elle a dû transformer les modalités de ses oraux, après avoir pris en considération le souhait de chacun de ses étudiants : certains préféraient un oral « classique » en visioconférence quand d'autres souhaitent un oral simplement en audio, avec le dépôt d'un dossier en lieu et place d'un diaporama.

Anita Messaoui clôt ce point de l'ordre du jour en faisant la synthèse de cette longue discussion. La thématique s'est trouvée précisée en ces termes : « L'enseignement de l'expression-communication à distance : bilan critique et perspectives. » Quant à l'appel à contributions, il pourrait présenter trois axes.

- Quelles nouvelles compétences à développer chez les étudiants ?
- Comment motiver et impliquer les étudiants dans le cadre de l'enseignement à distance ?
- Comment capitaliser sur ce que l'on a réalisé pour la suite, quels réinvestissements ?

8. BUT : POINT D'ETAPE SUR LA REFORME

Afin que tout le monde dispose des informations les plus récentes, Anne-Marie Hinault fait le point sur l'avancée de la réforme et détaille le calendrier des opérations à venir.

8.1. LE CALENDRIER DE LA REFORME

8.1.1. Les référentiels de compétences

Les CPN et les ACD travaillent actuellement conjointement à la finalisation du « référentiel de compétences » avec le dernier retour critique du LabSET, une opération incontournable, compte tenu de son expertise sur les compétences. Selon l'état d'avancement des spécialités

et le nombre de parcours proposés, cela prend plus ou moins de temps. Le calendrier est le suivant.

- 30 novembre	envoi des référentiels de compétences à la DGESIP
- 3-9 décembre	étude par le groupe de travail CPN / CCN
- 17 décembre	envoi général de tous les référentiels de compétences à la CCN

Une fois que tout sera figé et officiel, il serait souhaitable, suggère Anne-Marie Hinault, que nous mutualisions tous les référentiels de compétences pour disposer d'une documentation facilement accessible sur notre site.

8.1.2. Les référentiels de formation

Si les référentiels de compétences ne sont pas encore officiels, les autres étapes de la réforme doivent néanmoins être poursuivies *sans plus tarder*. C'est pourquoi, poursuit Anne-Marie Hinault, le 19 novembre prochain, le groupe de travail CPN / CCN va faire avancer trois nouveaux axes : les fiches RNCP, l'écriture du programme national et la méthodologie pour la constitution du référentiel de formation (intégration des SAÉ, identification des ressources, volumes horaires...).

Ces référentiels de formation devront être finalisés pour avril. C'est à ce niveau-là, estime Anne-Marie Hinault, que nous devons être très vigilants, bien plus encore que pour le référentiel de compétences. En effet, il faut voir comment intégrer notre discipline comme « ressource », de sorte que nous soyons bien présents à tous les niveaux, pour les trois années du BUT.

8.2. UN « LOBBYING » PAR SPECIALITE A MENER AUPRES DES ACD ET DES GT

Il est donc désormais nécessaire, selon Anne-Marie Hinault, de se rapprocher de nos ACD pour intégrer les différents groupes de travail qui se mettent en place et ainsi être présents à ce moment clef de la construction du référentiel de formation. Pour faire écho à la discussion précédente sur le lobbying, le Président nous recommande de *nous faire inviter* dans les ACD ; faute de quoi, le risque est grand que nous soyons écartés de toutes les discussions.

Ne restons pas isolés mais sachons nous regrouper selon nos spécialités, conseille également Anne-Marie Hinault. Pour la spécialité TC, elle rappelle avoir été à l'initiative de la constitution d'un groupe de travail, grâce à un message déposé sur le forum de notre site. Romain Lacord avait répondu présent ; mais il est important que d'autres collègues se manifestent. C'est une dynamique, assure Anne-Marie Hinault, qui doit concerner *toutes les spécialités*.

Laurence Nivet indique qu'il n'est pas très difficile de pouvoir trouver des membres de sa spécialité, grâce à l'annuaire intégré sur le site.

9. MISSION « COMMUNICATION ET ODD »

Le Président donne la parole à Cécile Gavaille pour qu'elle présente un bilan de son action comme chargée de mission pour le projet FECODD (Formation, Éducation, Compétences et Objectifs du Développement durable), un projet à l'initiative du RéUniFEDD (Réseau universitaire pour la Formation et l'Éducation à un Développement Durable).

9.1. BILAN DE L’ACTION

9.1.1. Les orientations de travail

Cécile Gavoille rappelle qu’elle avait participé au grand colloque de juillet 2019⁶. Les travaux se sont poursuivis sur le référentiel de compétences liées aux ODD. Il s’agit maintenant de réfléchir aux différents types d’outils pédagogiques permettant d’enseigner les ODD. En effet, si l’apport théorique est très important pour développer une pensée complexe qui intègre bien tous les paramètres des ODD, cela ne saurait suffire : si l’on veut que les élèves et les étudiants s’approprient réellement le développement durable, il faut leur faire produire quelque chose. Se pose ainsi la question des outils pédagogiques. Comment les concevoir ? Quelles formes peuvent-ils prendre ?

9.1.2. Le séminaire « Biodiversité et changement climatique » (4 novembre 2020)

Organisé par Didier Mulnet, le séminaire du 4 novembre dernier auquel a participé Cécile Gavoille abordait la thématique « biodiversité et changement climatique » pour s’attacher plus précisément à cette question des outils pédagogiques. Les trois interventions de cette demi-journée consistaient ou bien à présenter des outils ou bien à aider à leur conception.

À la question « Comment éduquer au développement durable ? », la première intervenante, Édith Planche, une ethnologue de l’Université Lyon II, a choisi de répondre en ces termes : « Par une approche sensible du territoire ! » Pour ce faire, elle a présenté le travail de l’association « Sciences et Art » qu’elle a fondée il y a dix ans. L’objectif qu’elle poursuit auprès des élèves des écoles et des collèges consiste à réconcilier l’homme et la nature en faisant découvrir le territoire lyonnais sous un nouveau jour. Ont ainsi été conçues quatre « balades », des itinéraires de découverte permettant d’appréhender le territoire lyonnais selon une sensibilité particulière (panoramique, poétique, citadine, ethnologique). Une « mallette pédagogique » a aussi été réalisée. Les projets menés par cette association aboutissent à des réalisations sous forme d’expositions itinérantes.

Marco Barroca-Paccard, professeur en sciences de l’éducation (Université du Québec en Outaouais), a attiré l’attention des participants sur les « points de vigilance dans la construction des outils ». Il a commencé par présenter un cadre général. La « biodiversité » étant une notion complexe à appréhender, il convient de l’aborder dans le cadre de la transversalité : toutes les disciplines doivent être impliquées, dans un processus de co-élaboration. Il a également rappelé que nous n’avons pas seulement à éduquer à l’environnement ; il faut aussi éduquer *dans* l’environnement. D’un point de vue pratique, il recommande de ne pas céder aux sirènes de la facilité. Il propose donc d’abandonner une fois pour toutes les images de sensibilisation véhiculant le *pathos* au profit d’un détour par l’art avec, par exemple, le recours au « land art ». Enfin, Marco Barroca-Paccard a insisté sur le fait que nous ne devons jamais oublier le public auquel nous sommes censés nous adresser. En d’autres termes, il préconise d’intégrer la « culture » dans laquelle baignent ces jeunes, qu’il s’agisse des thématiques qui leur sont chères tout autant que cet état d’esprit hyper-critique qui les caractérise.

Le dernier intervenant, Jean Strajnic, chargé de mission à la Direction Régionale Académique de l’Enseignement Supérieur au sein du rectorat d’Aix-Marseille, a présenté le « Magistère “Changement climatique pour agir” ». Cette nouvelle formation, dispensée sur un « mode

⁶ Qui souhaite en savoir plus sur le FECOOD consultera avec profit le site de ce projet à l’adresse suivante : <https://fecodd.fr/>.

hybride » à destination des enseignants du premier et du second degré, mérite d'être signalée pour ses objectifs ambitieux tout autant que pour ses méthodes associant contenu théorique et expériences pratiques : les enseignants – qui sont, cette fois-ci, redevenus des apprenants – doivent réaliser une COP, à l'image de la fameuse COP 21.

Cécile Gavoille conclut son intervention en indiquant que les travaux du groupe sont loin d'être terminés. Le prochain séminaire, prévu en décembre et en janvier, s'intéressera plus particulièrement à « l'anthropocène ». Il s'agira de cerner ce concept pour comprendre ce qu'il implique et ce, toujours dans la perspective de l'élaboration d'outils pédagogiques.

9.2. DISCUSSION

Le Président remercie Cécile Gavoille pour sa présentation en se félicite d'avoir initié cette collaboration avec Didier Mulnet et le FECODD, un groupe de travail extrêmement prolifique. À propos de l'anthropocène, il cite les travaux de Jean-Baptiste Fressoz, un historien de l'environnement (CNRS, Centre Alexandre Koyré de l'EHESS).

Notre Webmestre, Laurence Nivet, se chargera de déposer sur le site le diaporama que Cécile Gavoille a partagé pendant son intervention ainsi que le compte rendu détaillé de ce séminaire qu'elle a rédigé⁷.

10. COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

10.1. PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT

Le Président rappelle les relations difficiles qui ont existé entre notre association et *La Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication* (SFSIC). Un rapprochement avait bien été esquissé en 2006, 2007 et 2008 ; mais force est de constater que cela avait été un échec. Cette association ne s'était d'ailleurs pas impliquée lors de la refonte des PPN en 2012-2013.

Mais la parution récente de l'ouvrage d'Audrey Alvès et de Justine Simon augure d'un tout autre climat⁸. Le Président, qui a beaucoup apprécié ce livre, annonce qu'Audrey Alvès et lui doivent s'entretenir au téléphone la semaine suivante. Il compte lui dire que l'Association est ouverte aux enseignants-chercheurs de SIC et va lui proposer d'adhérer à notre association. Le Président est pour sa part certain que notre revue nous assure une meilleure visibilité auprès des SIC en général et des enseignants-chercheurs de la 71^e section du CNU en particulier.

10.2. DISCUSSION

Romain Lacord intervient pour souligner l'importance historique de l'Université de Lille dans l'émergence des « techniques d'expression et de communication ». Le laboratoire dont il

⁷ On trouvera ces éléments à l'adresse suivante (consultation du 28.11.2020) : <https://www.aeciut.fr/quels-outils-pour-enseigner-la-biodiversite-et-le-changement-climatique/>.

⁸ ALVES Audrey, SIMON Justine (dir.). *SIC, les sciences de l'information et de la communication en IUT : 35 fiches*. Paris : Ellipses, 2020, 220 p. ISBN : 978-2-340-03791-5. Ce livre, indique Anita Messaoui, fera l'objet d'une recension dans le prochain numéro de notre revue.

fait partie en tant que doctorant, le *Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication* (GERiiCO, EA 4070), s'intéresse tout particulièrement à « l'analyse des pratiques, des processus et des dispositifs info-communicationnels saisis dans leurs dimensions langagières et discursives, technologiques et symboliques ». Romain Lacord signale les travaux de son directeur de thèse, Patrice De La Broise (PU), lequel a beaucoup étudié la circulation des concepts d'expression en « Info-Com ».

11. QUESTIONS DIVERSES – ANNONCES

11.1. QUELLES FORMATIONS L'AECIUT PEUT-ELLE PROPOSER A SES MEMBRES ?

Comme il l'avait annoncé dans son rapport moral, le Président souhaite ouvrir la discussion sur les thématiques de formation que l'AECIUT pourrait offrir à ses adhérents. Deux propositions émanent alors de l'assemblée.

11.1.1. Une formation sur la CNV

Anne-Sophie Goiran aimerait beaucoup pouvoir se former à la CNV grâce à l'AECIUT. Elle indique avoir déjà pu suivre une formation qui l'a fortement déçue, l'intervenant n'étant pas une personne « labellisée ». Laetitia Cardon souligne que les formations agréées sont chères, mais que la tarification se comprend aisément, compte tenu de la qualité des interventions et des acteurs qui sont sollicités.

Le Président pense aussitôt à Elodie Hemmer (Reims : Info), dont le cours de yoga avait aussi bien marqué le corps que les esprits en fin de journée, lors des Rencontres de Reims en 2018 ; mais il assure que l'Association dispose des ressources financières nécessaires pour faire appel à des organismes certifiés. Il estime toutefois que si nous devons être à distance, cette formation serait certainement plus difficile à mettre en œuvre.

Romain Lacord souhaite présenter le service « Formation continue et alternance » de l'Université de Lille, situé à Villeneuve d'Ascq. Ce service couvre les besoins en formation des personnels de l'Université tout autant que ceux des entreprises qui lui en font la demande. Le catalogue des formations proposées dans le domaine des « compétences relationnelles, transversales et humaines » est très riche, couvrant la PNL tout autant que la CNV. Nous pourrions faire appel, conclut Romain Lacord, à cet organisme de formation de qualité dont les preuves ne sont plus à faire⁹.

11.1.2. Une formation à des logiciels de montage vidéo

Annabelle Mercier fait état d'un besoin personnel qui nous concerne en réalité tous et ce, encore plus en période de confinement : la nécessité de maîtriser des logiciels de montage vidéo. Certes, bien des tutoriels existent çà et là sur la toile, concède-telle ; mais il serait plus simple de bénéficier d'une formation synthétique nous permettant de découvrir et de manipuler des logiciels et, ainsi, de « monter en compétences » en montage vidéo.

⁹ La présentation du service « Formation continue et alternance » de l'université de Lille est accessible à l'adresse suivante : <https://formationpro.univ-lille.fr/formations>. Quant au catalogue des formations proposées, il est consultable à l'adresse suivante (consultation du 28.11.2020) : https://formationpro.univ-lille.fr/fileadmin/user_upload/formation-continue/docs-pdf/CatalogueCRTH-2020-2021-Universite-de-Lille.pdf.

Le Bureau, assure le Président, étudiera ces demandes et verra ce qu'il est possible d'organiser.

11.2. ANNONCES

11.2.1. Publication récente d'un excellent ouvrage sur les entretiens de recrutement

L'annonce par le Président de la publication de *SIC, les sciences de l'information et de la communication en IUT : 35 fiches* est l'occasion pour la Vice-Présidente de rappeler la toute récente parution d'un autre livre, que l'on doit à l'une de nos adhérentes¹⁰. Certes, la sortie de l'ouvrage de Peggy Raffy-Hideux¹¹ n'a pas manqué d'être annoncée sur le site de l'Association, intervient Laurence Nivet¹², mais ce petit livre mérite qu'on lui fasse une plus large publicité ! Laurence Nivet souhaite en effet prendre le temps de le présenter davantage sur le site¹³. Anita Messaoui annonce pour sa part qu'il fera l'objet d'une recension détaillée dans notre revue.

À la demande du Président, Peggy Raffy-Hideux prend quelques instants pour expliquer son projet : l'autrice souhaitait produire un ouvrage pratique comprenant des exercices et de nombreux conseils, collationnés auprès de recruteurs variés. Et force est de constater que son objectif est pleinement atteint, les exercices et le point de vue éminemment concret étant tout particulièrement appréciés.

L'avis ainsi exprimé par le Président fait l'unanimité. Bien qu'il soit prioritairement destiné aux étudiants, ce petit livre s'adresse tout autant aux enseignants eux-mêmes et s'il a aussitôt trouvé sa place sur nos étagères, ce n'est certainement pas pour prendre la poussière. Laetitia Cardon avoue utiliser beaucoup de ses exemples. Sur la messagerie instantanée, Muriel Tollis-Berremili s'exclame : « Bravo pour cet ouvrage que j'ai pu lire grâce à l'annonce faite sur le site de l'AECIUT ! Son approche est vraiment très concrète avec un positionnement très intelligent. Il m'aide beaucoup ! »

Anne-Marie Hinault, qui en a fait acheter trois exemplaires, invite l'ensemble des membres à prescrire cet ouvrage dans les bibliothèques universitaires et les médiathèques de nos IUT. On ne pouvait pas rendre plus bel hommage à l'autrice, dont la modestie se trouve alors mise à mal par ce concert d'éloges.

11.2.2. On recherche des correcteurs pour l'épreuve de synthèse du concours ACCÈS

Le Président redonne la parole à Peggy Raffy-Hideux pour un tout autre sujet : elle cherche à étoffer l'équipe de correction du concours ACCÈS, pour l'épreuve de synthèse.

Peggy Raffy-Hideux commence par présenter ACCÈS, une banque d'épreuves communes pour trois grandes écoles de commerce, l'ESDES, l'ESSCA et l'IESEG. Les épreuves d'admissibilité ACCÈS auront lieu le jeudi 8 avril 2021. Au nombre des quatre épreuves d'admissibilité,

¹⁰ Pour des raisons de clarté d'exposition, ce développement se trouve déplacé dans cette section.

¹¹ RAFFY-HIDEUX, Peggy. *Les premiers entretiens de recrutement : les clés pour se démarquer et réussir. Concours – stages – emplois*. Paris : Ellipses, 2020, 256 p. ISBN : 978-2-340-04135-6.

¹² Le petit texte d'annonce de parution est disponible à l'adresse suivante (consultation du 28.10.2020) : <https://www.aeciut.fr/a-paraitre-les-premiers-entretiens-de-recrutement/>.

¹³ La présentation de l'ouvrage est accessible à l'adresse suivante (consultation du 28.10.2020) : <https://www.aeciut.fr/les-premiers-entretiens-de-recrutement-les-cles-pour-se-demarquer-et-reussir-de-peggy-raffy-hideux/>.

on trouve une épreuve de synthèse de documents de 8 pages qu'il faut réaliser en 350 mots. Comme les trois autres épreuves d'admissibilité, cette épreuve de synthèse se déroule à distance, sur une plateforme qui assure un cadre de sécurité maximal lors du passage.

Intégrer l'équipe de correcteurs pour cette épreuve présente de nombreux avantages, insiste Peggy Raffy-Hideux. Du fait du passage à distance par les étudiants, les copies à corriger se trouvent dactylographiées ; ce qui représente un confort de lecture non négligeable pour les correcteurs. Par ailleurs, les avantages financiers sont conséquents. La participation à la journée d'harmonisation est rémunérée à hauteur de 200,00 € avec, pour le cas où l'on se trouve sur site, le repas offert. En outre, une copie corrigée de 350 mots rapporte 6,50 €. Peggy Raffy-Hideux achève de convaincre les éventuels récalcitrants en indiquant que cette petite équipe de correcteurs forme un groupe convivial... et pérenne. Si l'on est intéressé, c'est donc maintenant qu'il faut se manifester.

Le Président assure Peggy Raffy-Hideux que cette annonce sera relayée sur le site et la page *LinkedIn* de notre Association.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt officiellement l'Assemblée générale ordinaire de l'AECIUT à 16h55 et prie le Secrétaire de lui transmettre le procès-verbal dans les délais les plus brefs.

Le 5 décembre 2020

Le Secrétaire
Jean-Louis Fort

Le Président
Pascal Plouchard

P. Plouchard

ANNEXE 1. DÉCOMPTE DES PERSONNES PRÉSENTES ET DES POUVOIRS

La liste que l'on trouvera ci-après intègre tous les « votants », quelle que soit leur heure de connexion ou de déconnexion. Il s'agit là, en quelque sorte, de « l'audience cumulée ». En revanche, le décompte précis a été tenu au moment stratégique de chacun des votes.

Liste des membres à jour de leur cotisation qui se sont connectés : 26		
BARATS Christine (Paris : TC)	KANAAN-CAILLOL Layal (Orléans : Info)	
BOLOU-CHIARAVALLI Christine (Belfort-Montbéliard : MP / RT)	LACORD Romain (Lille : TC)	
CARDON Laetitia (Grenoble : GEII)	MERCIER Anabelle (Lorient: HSE)	
CARO Michèle (Colmar : RT)	MESSAOUI Anita (Montpellier-Sète : Info)	
D'ARGENTRE Anne (Lyon 1 : GIM)	NIVET Laurence (Le Havre : Info)	
DEMARBAIX Margot (Angers : TC)	PASSONI-CHEVALIER Christelle (Caen : Info)	
FORT Jean-Louis (Belfort-Montbéliard : GC-CD / GTE)	PLOUCHARD Pascal (Bordeaux : MP)	
FRANOUX Hélène IUT Nancy : RT / GB	RAFFY-HIDEUX Peggy (Angers : GEII)	
GAVOILLE Cécile (Orsay : Chimie)	RICCI Anna (Saint-Dié : Info)	
GEAN Julie (Bordeaux : MP)	ROBERT Nicolas (Valence : GEA)	
GOIRAN Anne-Sophie (Aix-Marseille : GEA)	RODIER-BELLEC Valérie (Brest : GB)	
HAUTBOUT Isabelle (Amien : GEA)	TIBAYRENC Véronique (Cachan : GEII)	
HINAULT Anne-Marie (Paris – Rives de Seine : TC)	TOLLIS-BERREMILI Muriel (Annecy : MP / GMP)	
Liste des membres à jour de leur cotisation excusés et ayant donné leur pouvoir : 2		
<i>Destinataires du pouvoir</i>		
VERGELY Pascale	Bordeaux (GEII)	PLOUCHARD Pascal
BARATS Christine	Paris Descartes (TC)	HINAULT Anne-Marie

« Rapport démoralisé » serait plus approprié. Comment, en effet, rédiger un rapport moral en ces temps difficiles ?

Réfléchissant au contenu de ce texte, je me suis souvenu des mots que Muriel Fendrich, jeune retraitée, mais fidèle à l'AECIUT puisque toujours adhérente, écrivait au printemps dernier, sur le forum de l'association :

« Mais en écrivant ainsi, je ne suis plus dans l'air du temps : il faut être productif à tout prix, pandémie ou pas : produire des cours en ligne le lendemain du confinement, produire des preuves de connexion, produire des évaluations, produire des notes, etc. À moins que la société, en manque de production économique, ne s'étourdisse d'injonctions à produire... Les rencontres de Lyon me manqueront aussi car j'espérais vous y remercier de tous ces moments de partage stimulants et dynamiques que j'ai vécus en votre compagnie sur mon chemin solitaire de seule titulaire en EC dans mon gros département... »

En cette période de crise sanitaire exceptionnelle, nous souffrons tous des conditions de travail. Particulièrement nous les enseignants d'expression-communication. Nous ne sommes pas prioritaires pour effectuer des cours en présence, nous n'avons pas de matériel onéreux, nous ne faisons pas des « TP machines ». Certes. Mais notre matériel à nous, ce sont les interactions humaines. Nous envisageons difficilement nos cours sans cet espace d'échanges que nous offrons aux étudiants, cet espace de parole libre, singulière, parfois maladroite, se cherchant dans les méandres de la pensée et du discours. Qu'il est difficile alors d'être à distance de celles et de ceux que nous formons, et que les mots de Muriel continuent à résonner en ce moment !

Mais le plus difficile est pour nos étudiants. Ne faut-il pas déployer une énergie phénoménale pour faire vivre les cours en visio ? Car on sent bien que la lassitude gagne. Il n'est pas drôle d'avoir 20 ans en 2020.

Dans ce contexte, que peut faire l'association ? Lors du premier confinement, elle a répondu présent avec ses moyens. Je rappellerai quatre points.

- Avec un emploi du temps surchargé et de nouvelles contraintes pédagogiques, une partie de nos abonnés s'est mobilisée au printemps, et a alimenté le site en cours et en exercices.
- Nous avons organisé notre premier webinaire, en mai. À cette occasion, nous avons débattu de la difficulté de l'enseignement à distance, puis travaillé à redéfinir nos missions et nos contenus d'enseignement, afin d'enrichir la réflexion autour du Bachelor Universitaire de Technologie ; le contenu de nos réflexions est en ligne.
- Beaucoup d'entre nous sont impliqués dans les groupes de travail concernant l'élaboration du nouveau diplôme.
- Nous sommes sur le point de publier le deuxième numéro de notre revue, *Pratiques de la communication*.

Pour l'année à venir, à quoi faudra-t-il s'atteler ?

- D'abord, contribuer à garder un lien entre nous. Être coupé de sa famille, ses amis, ses collègues, être privé d'une partie de nos libertés nous use, et a même des effets désastreux. L'association essaiera de prendre sa petite part pour un soutien pédagogique. Comme lors du premier confinement, nous vous invitons à alimenter le site. Laurence, notre *webmaster*, vous le rappelle régulièrement. Dans le contexte actuel, il faudra veiller à ce que le distanciel ne devienne pas la norme, et le présentiel l'exceptionnel : personne ne le souhaite je crois. Mais on a bien conscience désormais qu'avec l'omniprésence d'Internet, le « e-working » devient le quotidien. Toutes les contributions qui présentent des dispositifs pédagogiques organisant la coopération à distance, et qui développent des compétences de collaboration numérique sont les bienvenues. C'est là l'occasion de repenser nos contenus, d'être créatifs, sans, pour autant, oublier la part de recul nécessaire à garder face à l'aspect normatif de ces pratiques, et aux enjeux psychologiques, sociaux, économiques qu'elles soulèvent.
- Ensuite, continuer la réflexion autour du BUT. Les maquettes se mettent en place. Après l'élaboration des compétences disciplinaires, viendra le temps de définir les ressources. C'est là que nous devons être vigilants, en termes de contenu et de volume horaire.
- Enfin planifier et organiser nos événements 2021. À l'heure actuelle, nous sommes obligés d'envisager des Rencontres nationales virtuelles. L'équipe de Lyon ne pourra en effet pas nous recevoir. Nous profiterons de cette AG pour définir une date et des thématiques. Notre bilan financier est bon : saisissons l'opportunité pour envisager des actions de formation. Enfin, la troisième édition du prix d'écriture est lancée. Dans le début de semaine prochaine, vous recevrez une *newsletter* à ce sujet.

Notre équipe se réjouit de votre participation, preuve de la vitalité de notre association. Presque toutes les régions sont présentes. 16 spécialités sur 24 sont représentées aujourd'hui. Bienvenue aux nouveaux membres, et un grand merci à toutes et tous pour votre enthousiasme et votre investissement. Profitez de cette assemblée pour vous exprimer et pour contribuer au développement et à l'enrichissement de notre belle discipline.

Pascal Plouchard
Président de l'AECIUT